

16.12.2010 – 10:00 Uhr

Acquisition transfrontalière de services système

Laufenburg (ots) -

Les exploitants de centrales français peuvent désormais répondre aux appels d'offres suisses de puissance de réglage primaire. Cette collaboration transfrontalière constitue une première européenne en matière d'acquisition du service système de réglage primaire, lequel assure une fonction centrale de l'approvisionnement électrique: maintenir l'équilibre entre la production et la consommation.

Le contrat conclu entre RTE, gestionnaire de réseau de transport français, et Swissgrid permettra aux exploitants de centrales de l'Hexagone de répondre aux appels d'offres suisses de puissance de réglage primaire à partir du 20 décembre prochain. Élément important de la sécurité de l'approvisionnement, le réglage primaire assure le rétablissement de l'équilibre entre la production et la consommation dans les secondes qui suivent une perturbation.

Cette collaboration transfrontalière pour l'acquisition et la fourniture de puissance de réglage primaire constitue une première en Europe. RTE et Swissgrid ont mis sur pied les processus nécessaires et adapté en conséquence leurs systèmes informatiques respectifs. L'élargissement du cercle des soumissionnaires améliorera le marché suisse du réglage primaire. Aux exploitants de centrales françaises, il offrira de nouveaux débouchés pour leur production.

Ce projet pionnier représente la première réalisation concrète, en matière de réglage primaire, répondant aux appels des législateurs suisse, français et d'autres instances du continent - dont la Commission européenne -, à collaborer par-delà les frontières pour l'acquisition de puissance de réglage. Il stimulera la concurrence entre les acteurs du marché et fera baisser les prix d'acquisition de l'énergie de réglage. A terme, le consommateur final en bénéficiera également.

Services système

Fournis par les gestionnaires de réseau à leurs clients, les services système ont pour but de maintenir l'équilibre entre production et consommation. Il s'agit d'un facteur important de la sécurité de l'approvisionnement.

Le courant électrique ne peut pas être stocké en grandes quantités. A chaque instant, l'énergie électrique produite doit donc correspondre très exactement à l'énergie consommée. Cet équilibre garantit l'exploitation sûre du réseau électrique à une fréquence constante de 50 Hertz. Les variations imprévues entre l'injection et le prélèvement d'énergie électrique sur le réseau doivent être compensées rapidement. Pour ce faire, les fournisseurs de l'énergie de réglage augmentent ou diminuent la puissance des centrales.

Swissgrid ne possède pas de centrale électrique et doit donc acheter la totalité de la puissance de réglage sur le marché de l'électricité. La puissance des centrales nécessaire à cet effet fait l'objet d'appels d'offres. Sa fourniture est attribuée à l'auteur de la meilleure offre. Le cas échéant, Swissgrid doit pouvoir faire appel à l'énergie de réglage requise en quelques minutes, voire en quelques secondes. Seuls sont admis à soumettre des offres les fournisseurs dont les centrales ont réussi l'examen technique et organisationnel auquel Swissgrid procède.

Le réglage primaire assure le rétablissement de l'équilibre entre

la production et la consommation dans les secondes qui suivent une perturbation. La fréquence est stabilisée à l'intérieur des valeurs limites admissibles. L'activation a lieu directement dans les centrales.

Le plein d'énergie pour demain

Swissgrid est la société nationale pour l'exploitation du réseau et est responsable, en sa qualité d'exploitante du réseau de transport, de l'exploitation sûre, fiable et économique du réseau suisse à très haute tension. Swissgrid, dont les sites se trouvent à Frick, Laufenbourg et Lausanne, emploie quelque 300 collaborateurs qualifiés de douze nationalités différentes. Membre du Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (REGRT-E), elle se charge en outre de diverses tâches relevant de la coordination et de l'utilisation du réseau dans le cadre des échanges d'électricité en Europe. Les huit entreprises d'électricité suisses Alpiq AG, Alpiq Suisse SA, Axpo AG, BKW FMB Energie AG, CKW AG, EGL AG, Stadt Zürich ewz et Repower détiennent la totalité du capital-actions de Swissgrid.

Contact:

swissgrid ag
Contact médias
Téléphone +41 58 580 24 00
media@swissgrid.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100011338/100616180> abgerufen werden.